

## I INTRODUCTION

La Canadian National Millers Association (CNMA) est l'association industrielle nationale qui représente, au Canada, les intérêts de la plupart des producteurs de farine de blé du pays. Fondée en 1920, la CNMA compte actuellement 18 sociétés membres dont la capacité représente plus de 90 p. 100 de la capacité canadienne totale de production de farine.

L'industrie du moulage de la farine est de portée nationale, les meuneries des membres de la CNMA étant répartis de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique. Les meuneries varient des toutes petites, qui alimentent essentiellement le marché régional, aux énormes usines intégrées dont la production est destinée aux marchés interprovinciaux et à l'exportation. Le Tableau 1 qui suit indique la répartition géographique des meuneries exploitées par les membres de la CNMA.

Tableau 1 — Répartition régionale des meuneries des membres de la CNMA

<u>Province</u>	<u>Nombre de meuneries</u>
Colombie-Britannique	1
Alberta	4
Saskatchewan	3
Manitoba	2
Ontario	13
Québec	5
Nouvelle-Écosse	1
Île-du-Prince-Édouard	—
Terre-Neuve	—
Nouveau-Brunswick	—
Total	29

La grande majorité des meuneries ont pour vocation de moudre le blé: dur, mou et durum. Des quantités considérables de seigle et d'avoine sont également moulues pour l'industrie du pain, des biscuits et des céréales d'alimentation. Plusieurs meuneries de l'Ontario ne moulent que du maïs-grain, surtout pour la fabrication de céréales d'alimentation et de grignoses. Ces meuneries ne sont pas, tout comme plusieurs meuneries spécialisées et familiales de l'Ontario, du Québec, du Manitoba et de l'Alberta, membres de la CNMA. Les meuneries qui ne font pas partie de la CNMA représentent collectivement moins de 10 p. 100 de la capacité totale de moulage de céréales du Canada.

Les membres de la CNMA ont comme caractéristique commerciale commune qu'ils doivent acheter leur principale matière première, le blé, de la Commission canadienne du blé, de l'Office de commercialisation du blé des producteurs de l'Ontario et du Nova-Scotia Winter Wheat Marketing Board. En Colombie-Britannique et au Québec, les producteurs vendent leurs suppléments de blé directement aux meuneries. Même le blé acheté